

LE PARC JEAN-DRAPEAU DEVIENT LE PREMIER TERRITOIRE EN DEHORS DE L'EUROPE À OBTENIR LE LABEL ESPACE VÉGÉTAL ÉCOLOGIQUE D'ECOCERT

Montréal, le 12 octobre 2023 – La Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) est fière d'annoncer que près de 75 % du territoire du Parc* a obtenu le label Espace végétal écologique délivré par Ecocert Environnement, lequel vise à favoriser des pratiques de gestion des espaces verts en respect avec les principes du développement durable. Cette reconnaissance, la première du genre à l'extérieur du continent européen, reflète notre engagement continu en faveur du développement durable, qui est au cœur de la transformation du Parc.

« Par l'obtention de ce label, la SPJD renouvelle son engagement envers un processus d'amélioration continue des pratiques de gestion durable de son territoire. Cette annonce s'inscrit dans une vision d'avenir visant à faire du parc Jean-Drapeau un laboratoire des meilleures pratiques en développement durable et un joueur important dans la lutte contre les changements climatiques », a mentionné Mme Véronique Doucet, directrice générale de la Société du parc Jean-Drapeau.

« Cette certification est l'aboutissement d'un processus rigoureux, durant lequel plusieurs de nos équipes ont travaillé en étroite collaboration. Avec ce label, nous nous donnons les moyens nécessaires afin de préserver de manière durable le patrimoine naturel du Parc, au bénéfice des générations actuelles et futures », a ajouté M. Karel Mayrand, président du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau.

Dans le cadre du processus de labellisation Espace végétal écologique, le Parc a entrepris une série d'actions ayant comme objectif d'assurer une gestion durable de son site, incluant notamment la gestion différenciée de ses espaces gazonnés au bénéfice de la biodiversité, l'absence de produits non utilisables en agriculture biologique et l'implantation d'activités axées sur l'environnement. De plus, ces initiatives contribuent à lutter contre les crises climatiques et de biodiversité et témoignent du travail soutenu des différentes équipes de la SPJD dans la transition de nos pratiques.

Pour Sébastien Houle, directeur général d'Ecocert Canada, la valorisation du processus de labellisation contribue à la pérennité des initiatives: « Pour nos clients, l'engagement est constant et sur le long terme puisque la démarche nécessite une mobilisation continue du personnel afin d'assurer la transition de certaines pratiques vers la conformité au référentiel du label. La vision de la Société du parc Jean-Drapeau est un très bel exemple et nous félicitons toute l'équipe qui contribue à sa réalisation. Nous espérons que d'autres sociétés de gestion de territoire au Canada s'engageront sur la même voie. »

À propos du label Espace végétal écologique

Depuis plus de 17 ans, le label Espace végétal écologique – délivré par Ecocert Environnement – est la garantie d'une réelle gestion écologique des espaces verts. Il apporte une solution aux problématiques de développement durable des entreprises et des collectivités, et répond aux préoccupations des citoyens en les informant sur la qualité environnementale des sites fréquentés.

Le label se divise en 10 thématiques : Paysage, biodiversité, eau, sol, air, bruit, énergie, déchets, matériaux et produits et finalement aspects sociaux et humains.

Plus de 150 espaces verts ont obtenu le label en Europe et plus de 7 800 hectares d'espaces verts écologiques ont été attestés par Ecocert depuis la création du label, en 2006.

À propos d'Ecocert

Appartenant au groupe Ecocert, Ecocert Canada est présent sur le territoire depuis plus de 30 ans. À travers un réseau international de 37 filiales dans plus de 130 pays, le groupe Ecocert encourage de nombreux acteurs dans le déploiement et la valorisation de pratiques durables.

Engagé dès sa création pour l'agriculture biologique, Ecocert a aujourd'hui étendu son action à de nombreux secteurs d'activité : agriculture et agroalimentaire, cosmétiques et textiles, gestion environnementale, etc. Ecocert Environnement est par ailleurs la filiale du groupe dédiée à la certification environnementale et au commerce équitable et notamment délivre le label Espace végétal écologique d'Ecocert.

En sélectionnant des labels aux critères environnementaux et sociétaux exigeants, Ecocert a pour ambition d'agir collectivement pour un monde durable.

À propos de la Société du parc Jean-Drapeau

Constituée par la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau a pour mission de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer ce grand parc urbain public, de veiller à la saine cohabitation des activités qui s'y déroulent et d'assurer sa pérennité pour les générations actuelles et futures.

* Les entités paysagères ayant obtenu le label incluent le mont Boullé, le fort de l'île Ste-Hélène, le jardin Le Petit Prince, le Complexe aquatique, l'Espace 67, la Place des Nations et le lac des Cygnes, les Buttes, la rive des Ponts, le Piémont, le pont de l'Expo-Express, la passerelle du Cosmos, le stationnement du Pavillon des services, le Bassin olympique, le Quartier des athlètes, le parterre du Pavillon de la Tunisie, le parterre Notre-Dame, les jardins des canaux, les marais filtrants, le parc-plage, la Longue-Rive de l'île Notre-Dame. Les entités paysagères de la Ronde, du Casino, de la Biosphère et du circuit Gilles-Villeneuve sont exclues du périmètre labellisé.

-30-

Renseignements :

Jessica Gaulin
Conseillère sénior, communications
(514) 242-5794
jgaulin@parcjeandrapeau.com

Josée Brousseau
Conseillère Développement des affaires
(418) 838-6941 # 193
1 (855) 246-9383
josee.brousseau@ecocert.com